

MANIFESTE

Les voix de l'eau et du vivant

Nous, habitant.e.s de Penne et Vaour, voulons manifester ici nos liens au vivant, et souhaitons garantir l'épanouissement de la vie et l'habitabilité de nos lieux de vie pour tous les vivants dès maintenant.

Chaque humain, tout comme les animaux, les végétaux et les écosystèmes a des besoins minimums en eau et on peut dire que ce minimum est un droit.

Notre réseau d'eau potable est géré par la régie municipale de la mairie de Penne en coopération avec la mairie de Vaour. Pour l'instant, l'eau coule en abondance.

Notre eau potable est considérée comme étant de bonne qualité selon les normes et seuils en vigueur actuellement. Mais nous constatons que certains polluants ne sont pas encore recherchés dans les analyses. Et que les seuils et normes sont dictés, plus par des lobbys industriels^{*1}, que par des organisations environnementales et des scientifiques se souciant de la santé humaine et de celles des autres êtres vivants.

Le réchauffement climatique dû aux actions humaines, l'émission de gaz à effet de serre, est un fait incontestable^{*6}. Les polluants sont d'ores et déjà présents dans les sols, dans l'eau douce et l'eau salée, dans les nappes souterraines, dans les pluies^{*5} : micro-plastiques, pesticides, produits chimiques, hydrocarbure, métaux lourds, résidus de médicaments, PFAS.

Notre Syndicat mixte de bassin versant Aveyron Aval, chargé de mettre en œuvre un plan de gestion des milieux aquatiques a réalisé un état des lieux^{*2} : notre bassin versant, celui de l'Aveyron, n'est pas en très bonne santé. La rivière est dans un état dégradé à très dégradé. Dans 30 ans elle aura perdu 40% de son volume d'eau. La température moyenne de l'Aveyron est en hausse et cela a un impact sur la biodiversité et la biomasse des espèces vivant dans l'eau et au bord de l'eau. Dans l'Aveyron, on prélève plus d'eau (30% pour l'eau potable, 70% pour l'irrigation des champs cultivés) que le milieu en offre. On n'est pas sur une gestion durable mais sur une situation de crise et dans quelques années il faudra choisir qui on alimente en eau de façon prioritaire.

Par ailleurs, dans la presse en 2025, les alarmes sont continues.

La Fédération Nationale de la pêche en France alerte sur l'état des petits cours d'eau, de plus en plus menacés, notamment par la sécheresse et la pollution^{*3}. Elle demande la création d'un ministère de l'eau et de la nature, la publication d'une cartographie globale des cours d'eau accompagnée d'une protection juridique renforcée.

Une étude internationale^{*4} met en lumière le déclin de la faune d'eau douce au niveau mondial ainsi que les atteintes et menaces qu'elle affronte dont, en premier lieu, la pollution.

Nous habitant.e.s de Penne et Vaour et des villages environnants apprécions notre lieu de vie et entendons porter la voix de la rivière, des zones humides, des mares, des ruisseaux et des êtres vivants, et nous en occuper très concrètement.

Nous voulons préserver l'eau sur notre lieu de vie, une eau de qualité, bonne à boire, bonne pour les écosystèmes, et bonne pour se baigner.

Nous voulons porter ces voix et ces engagements :

Nous tenons à conserver notre régie municipale d'eau potable.

Nous affirmons que chacun.e a le droit d'utiliser un minimum d'eau et qu'au delà, les conditions de répartition et les couts de l'eau doivent être discutés collectivement

Nous mènerons des actions pour défendre et préserver la faune, la flore, les milieux naturels, entre autres celles de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Penne et ⁷ celles du programme d'actions du syndicat mixte Aveyron Aval 2024/2028

Nous déclarons que chacun.e à son niveau peut agir de façon à :

- réduire les pollutions en consommant moins de plastiques et de produits chimiques
- réduire sa consommation, d'eau si précieuse, et si couteuse à rendre potable
- favoriser les solutions de récupération d'eau de pluie pour les besoins ménagers, et les toilettes sèches

Nous nous engageons à limiter au maximum l'artificialisation des sols

Nous entretiendrons les milieux naturels verts et humides pour lutter entre autre contre les incendies

Il faut limiter les ruissellements et améliorer la rétention de l'eau dans les sols de façon durable sur l'ensemble du bassin versant de l'Aveyron. Quand bien même sur nos deux communes les modes de cultures et d'élevages adoptés la favorisent déjà.

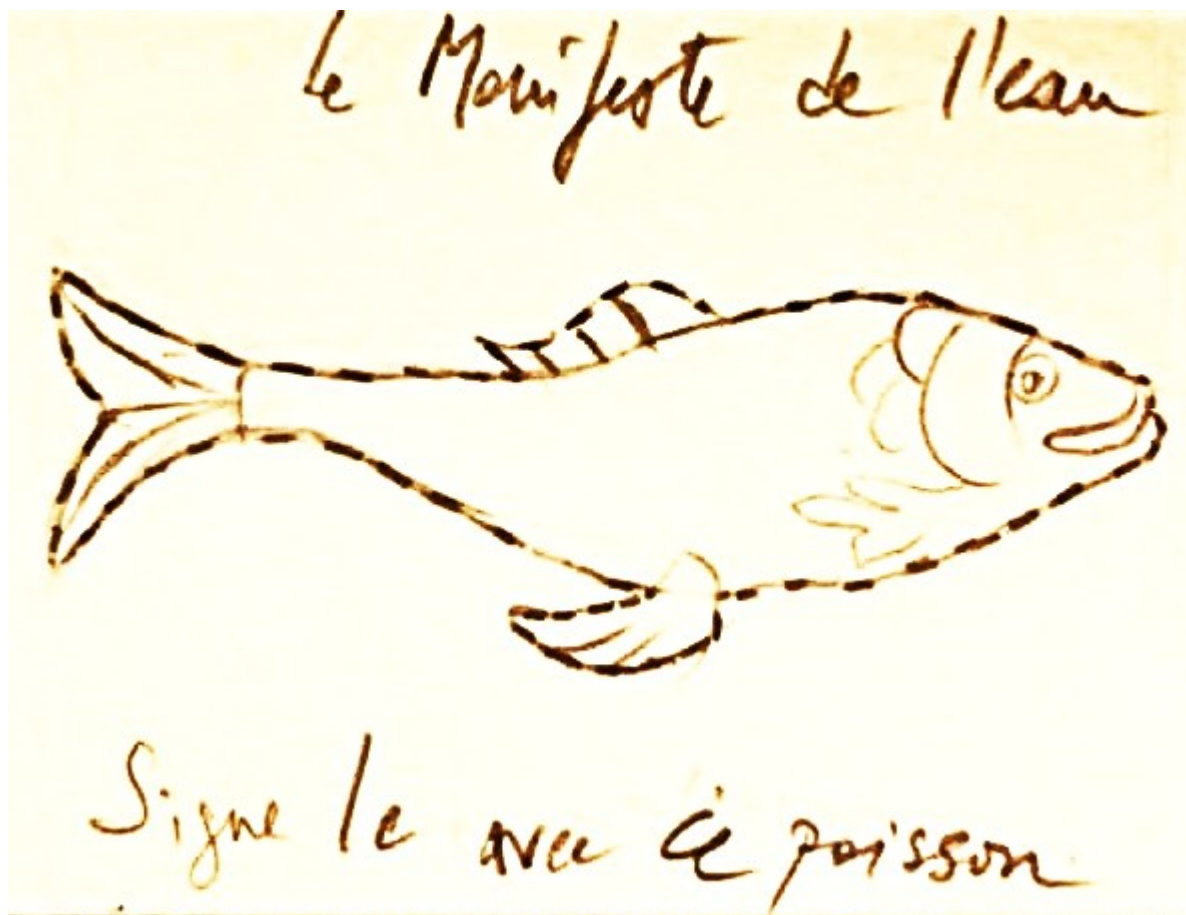
Chacun à son niveau, citoyen.e., élu.e, agricultrice et agriculteur, éleveuse et éleveur peut agir dans ce sens:

- Préserver des prairies en bord de rivière et dans les zones humides
- Diversifier les modes de productions agricoles sans intrants chimiques.
- Limiter les labours, les tassements des sols avec de gros engins
- Composer les paysages par la préservation ou l'implantation de haies, bosquets, talus, ripisylves
- Choisir les cultures peu gourmandes en eau
- Pratiquer la rotation culture/pacage sur les parcelles d'élevage et ainsi favoriser l'élevage en mode extensif en partageant les terres.
- Pour une forêt vivante et résiliente, nous défendons une gestion différenciée fondée sur la diversité des essences, la continuité des couverts et des coupes sélectives, plutôt que sur la monoculture et les coupes rases.

Nous, citoyen.nes, élu.es, associations voulons participer activement aux commissions de gestion de l'eau: notre régie communale et notre syndicat de bassin versant - l'établissement public de gestion des eaux Aveyron Aval - et celle de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Nous considérons la rivière Aveyron et toutes les eaux et les sols qui l'environnent comme une entité vivante. Les fleuves et les rivières sont essentiels à toute vie et jouent un rôle vital dans le cycle hydrologique de la terre. Nous constatons que les lois nationales et internationales sont inadaptées pour garantir des droits à la rivière et à notre environnement et souhaitons agir pour leurs droits fondamentaux. Nous souhaitons que la rivière Aveyron et son bassin versant en tant qu'entité vivante, soit reconnue en tant que sujet de droit, dotée d'une personnalité juridique^{*8} pour faire respecter ses droits fondamentaux et pour en assurer la bonne santé.

Ecrit à Penne et Vaour en 2026



Nom prénom

Village

Mail

Signature

Pour rejoindre notre grand banc de poissons, tu peux signer le Manifeste en envoyant un mail à lichenagile81@gmail.com avec pour objet « je signe le manifeste de l'eau »

OU

Découpe le poisson et envoie-le par la poste à Eilahtan Eiluj Studio, 32 Route de Bès 81140 Penne

SOURCES

- [1 Interview sur France Inter de la journaliste Inès Leraud, la lanceuse d'alerte qui rompt le silence autour de la santé environnementale](#)
- [2 Etat des lieux du Syndicat mixte de bassin versant Aveyron aval](#)
- [3 France Info le 21 octobre 2025](#)
- [4 Museum National d'Histoire Naturelle 21 janvier 2025](#)
- [5 Le Monde 3 décembre 2025](#)
- [6 Conférence Serge Zaka Agroclimatologue.](#)
- [7 ABC de Penne \(2025\)](#)
- [8 Déclaration universelle des droits des rivières](#)

Le Manifeste est portée par Eilahtan Eiluj Studio, un collectif de réalisatrices de films documentaires et par le Lichen Agile, une association environnementale, tous deux situés à Penne dans le Tarn.